

COMPTES DE DRANCY - OCCUPATION

CARTON 1 : BORDEREAUX DE RAFLES 1942-1943

Intitulé : Etat des sommes, valeurs et bijoux déposés ou confisqués au Camp de DRANCY.

Rubriques : noms, prénoms, dates et lieux de naissance, sommes, signatures.
Selon les rédacteurs : professions, adresses, nationalités.
Parfois : notes portant sur la situation des internés.

Annexes : un bordereau récapitulatif de valeurs mobilières appartenant à un interné.
Des bulletins de transfert émanant de maisons d'arrêt de province.
Un rapport d'arrestation transmis par un commissariat.

Notes : Indications de transfert à la Caisse des Dépôts (bordereaux 1 à 65).
Indications de libérations de détenus.
Surtout des mentions de remboursements effectués quelques jours ou mois plus tard.
Ces remboursements apparaissent par des ratures au crayon rouge sur la somme déposée
(accompagnées le plus souvent d'une date) et par un point rouge devant le nom de l'interné.

Feuillets 1 à 211 + 228 bis et 251 : Rafle des 16 et 17 juillet 1942.

Feuillets 212 à 262 : Arrivées du mois de juillet 1942.

Feuillets 263 à 301 : Arrivées du mois d'Août 1942.

Feuillets 302 à 399 : Arrivées du mois de septembre 1942.
N° 335 à N° 379 : rafle roumaine des 24 et 25 Septembre 1942.

Feuillets 400 à 472 : Arrivées du mois d'Octobre 1942.
Beaucoup viennent de maisons d'arrêt de province.

Feuillets 473 à 526 : Arrivées du mois de Novembre 1942.
*Beaucoup ont été arrêtés en province
N° 483 à N°507 - rafle grecque.*

Feuillets 527 à 539 : Arrivées du mois de Décembre 1942.

Feuillets 540 à 581 : 1943.
*N° 546 à N° 581 : fonds en provenance du Stalag 122 (Compiègne) appartenant aux
juifs transférés à DRANCY le 12 Mars 1943.
Enregistrements du 21 Mai 1943.
Sont représentées sur ces bordereaux environ 5.000 personnes arrêtées.*

CARTON 2 : BULLETINS DE VERSEMENT 1941 - 1944

Intitulés : Préfecture de Police - Direction des Affaires administratives de Police Générale.
Camp d'internement de DRANCY - Bordereau de versement N°..... X

Rubriques : Bulletins quotidiens (ou quasi quotidiens) du 8 Septembre 1941 au 30 Juin 1943.

Aucun bordereau entre le 17 Juillet et le 30 Novembre 1943.
Quelques uns entre Décembre 1943 et le 7 Août 1944.
Ils se rapportent aux personnes juives ayant été arrêtées ponctuellement et non pas au cours de rafles : pour preuve, les journées des 16 et 17 Juillet sont très peu représentées.
Sur ces bulletins sont consignés les noms de plusieurs milliers d'internés.
Exemple : du 8 Septembre 1941 au 6 Octobre 1941 : 1992 mentions.

CARTON 3 : SOUCHES DE RECUS

89 carnets de 50 ou de 100 bulletins (7.300).

N° 1 à 58 : 8 Septembre 1941 au 9 Février 1943 (5.800).

Carnets de 100 souches.

N° 59 à 88 : 9 Février 1943 au 1er Juillet 1943 (1.500).

Carnets de 50 souches.

N° 91 : Seuls, 9 récépissés ont été utilisés : 8, le 22 Septembre 1942
1, le 1er Août 1944.

Ces carnets se rapportent aux bulletins de versements du carton 2.

CARTON 4 : CAISSE DES DEPÔTS ET CONSIGNATIONS

Intitulés : Etat des sommes versées à la Caisse des Dépôts et Consignations, en exécution de la lettre de M. Le Commissaire Général aux questions juives en date du 6 Février 1942.

Rubriques : Noms et prénoms des internés

Dates et lieux de naissance

Adresse

N° de compte

Somme.

Exemple : Bordereau de versement du 3 Juin 1942 + note de M. KIFFER expliquant qu'il s'agit du solde des fonds dont le montant dépassait lors de leur dépôt à la Caisse du Camp la somme de 10.000 F.
Il joint au bordereau les reçus de la Caisse des Dépôts relatifs aux prélèvements de 10% attribués au Commissariat Général aux Questions Juives (prélèvements sur biens juifs).

Chemise 1 : N° 1 : 3 Juin 1942 au N° 30 : 20 Septembre 1943.

Chemise 2 : N° 31 : 23 Septembre 1943 au N° 50 : 3 Décembre 1943.

Chemise 3 : N° 51 : 9 Décembre 1943 au N° 70 : 29 Février 1944.

Chemise 4 : N° 71 : 3 Mars 1944 au N° 94 : 2 Août 1944

Jusqu'au 29 Juin 1943, Maurice KIFFER signe les bordereaux comme caissier du Camp d'Internement de DRANCY.
A partir du document suivant daté du 22 Juillet 1943, il est devenu le liquidateur des comptes du Camp de DRANCY.

CARTON 5 : RECUS ANNULÉS

4 liasses de reçus :

Liasse 1 : 1941 et 1942 - 675 reçus - Désordre chronologique

Liasse 2 : 1941 et 1942 - 617 reçus - Désordre chronologique

Liasse 3 : 1941 et 1942 - 509 reçus - Désordre chronologique

Liasse 4 : 1943 - 461 reçus (issus des carnets de 50) - Désordre chronologique

Sur chaque reçu sont notés la somme en chiffres, la somme en lettres, les nom et prénom de l'interné, la date, le numéro du reçu, les timbres fiscaux ; le tampon du camp et le cachet rond du caissier complètent l'ensemble.

Paquet de 16 enveloppes imprimées : « Sûreté Nationale - Ville du Creusot - le Commissaire Central ». Chacune est au nom de l'interné avec le montant de la somme remise. Sur la première, il est indiqué que ces enveloppes correspondent à l'état des rafles N° 445 du 22 Octobre 1942.

Une enveloppe contenant les papiers personnels de Madame OSTROVETSKI. Sur l'enveloppe figure la mention manuscrite : « remis en l'état par M. SCHMIDT, le 5 Mai 1943 ».

CARTON 6 : RECUS ANNULÉS

Liasse 1 : 632 reçus - 1941-1942 : émanant des carnets à souche de grand format (100 formules enliassées)
Désordre chronologique.

Liasse 2 : 708 reçus - 1941-1942 : émanant des carnets à souche de grand format (100 formules enliassées)
Désordre chronologique.

Liasse 3 : 660 reçus - 1941-1942 : émanant des carnets à souche de grand format (100 formules enliassées)
Désordre chronologique.

Liasse 4 : 864 reçus - 1941-1942-1943 : émanant des carnets à souche de grand format pour 1941-1942-1943 (100 formules enliassées) et de petit format pour 1943 (50 formules enliassées).
Réf : Carton N° 2 : 88 carnets à souche.

Divers : 136 reçus de petit format. Certains sont accompagnés d'un petit bulletin sur lequel figurent les coordonnées de l'interné (nom, prénom, matricule, escalier, chambre à DRANCY) et ceux d'un destinataire (nom, prénom, adresse, somme). Chaque bulletin est signé par l'interné.

Liasse 5 : Reçus « retour de Pithiviers » - 227 reçus de grand format 1942.

*5.262 reçus « annulés » ont pu être recensés dans les cartons 5 et 6.
Ce nombre peut être comparé aux 7.300 souches du carton N°2.*

Liasse 6 : 48 enveloppes contenant un bulletin de situation comptable.

- Y sont mentionnés : - le nom de l'interné
- une date de versement
- des dates de retraits
- le solde après chaque opération de retrait
- l'émargement de l'interné après chaque retrait.

L'ensemble de ces fiches se rapportent à des opérations antérieures à Août 1941.

Sur les enveloppes, se trouve souvent le nom de l'adjudant de la Caserne des Tourelles. Mention barrée et remplacée par le nom de l'interné.

CARTON 7 : EXÉCUTION DE LA NOTE DU 6 FÉVRIER 1942.

Chemise 1 : Note-type du caissier du Camp de DRANCY, Maurice KIFFER, au Commissaire Général aux Questions Juives.

« En exécution des prescriptions de votre lettre du 6 Février 1942, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai versé le à la Caisse des Dépôts et Consignations :

- 1) le solde des fonds dont le montant dépassait lors de leur dépôt à la caisse du Camp, la somme de dix mille francs.
- 2) Le montant des dépôts faits par des intéressés extraits par les Autorités Allemandes, transférés, déportés, libérés, décédés, évadés, etc...

Vous voudrez bien trouver sous ce pli le reçu de la Caisse des Dépôts et Consignations relatif aux prélèvements de 10% attribués au Commissariat Général aux Questions Juives.

Je joins également, au titre d'annexe, un état nominatif avec tous renseignements d'état-civil concernant les déposants. »

1942 : trois notes avec bordereaux : 5 Juin 1942 - 24 Novembre 1942 et 23 Décembre 1942.

1943 : 41 notes avec bordereaux :

- 1) du 29 Janvier au 1er Juillet 1943 : 19 documents
- 2) du 24 Juillet au 17 Novembre 1943 : 22 documents.

Chemise 2 : Même note-type du Caissier-liquidateur des Comptes du Camp de DRANCY.

1943 : 7 notes avec bordereaux : du 25 Novembre au 28 Décembre 1943.

1944 : 20 notes avec bordereaux : du 6 Janvier au 8 Mars 1944.

Chemise 3 : Même note-type du Caissier-liquidateur des Comptes du Camp de DRANCY

1944 : du 11 Mars au 17 Mai 1944.

CARTON 8 : FEUILLES DE DÉPORTATION

1) Etat des sommes saisies au départ des internés déportés le 9 Février 1943 :

Fouille du 8 Février 1943

60 feuillets

un bordereau récapitulatif.

- Etat nominatif concernant les devises étrangères, titres et bijoux saisis lors de la fouille du 8 Février 1943 :

3 feuillets en trois exemplaires.

- Etat récapitulatif des bijoux saisis lors de la fouille du 8 Février 1943 :
1 feuillet en trois exemplaires.

- Liste des personnes déportées le 9 Février 1943 :

Ordre alphabétique

Noms, prénoms, dates et lieux de naissance, adresses et professions

46 feuillets

a) liste de « réserve » : 3 feuillets

b) liste de « deuxième réserve » : 3 feuillets.

2) Etat des sommes saisies au départ des internés déportés le 11 Février 1943 :

Fouille du 10 Février 1943

51 feuillets

Un bordereau récapitulatif.

- Etat nominatif concernant les devises étrangères, titres et bijoux saisis lors de la fouille du 10 Février 1943 :
1 feuillet.

- Etat récapitulatif des bijoux saisis lors de la fouille du 10 Février 1943 :
1 feuillet en quatre exemplaires.

- Liste des personnes déportées le 11 Février 1943 :

Ordre alphabétique pour chacune des listes

Noms, prénoms, dates et lieux de naissance, adresses et professions.

a) DRANCY I : 3 feuillets

b) DRANCY II : 31 feuillets

c) DRANCY III : 5 feuillets

d) DRANCY (Romainville) : 2 feuillets

e) DRANCY (Compiègne) : 1 feuillet (étrangers) et 3 feuillets (français)

f) Hôpital, hospice, orphelinat : 5 feuillets

g) Partants de dernière heure (non encore inscrits) : 1 feuillet.

3) Etat des sommes saisies au départ des internés déportés le 13 Février 1943 :

Fouille du 12 Février 1943

53 feuillets

un bordereau récapitulatif.

- Etat nominatif concernant les devises étrangères, titres et bijoux saisis lors de la fouille du 12 Février 1943 :
3 feuillets en trois exemplaires.

- Etat récapitulatif des bijoux saisis lors de la fouille du 12 Février 1943 :
1 feuillet en deux exemplaires.

4) Etat des sommes saisies au départ des internés déportés le 2 Mars 1943 :

Fouilles des 12, 25 Février et 1er Mars 1943

98 feuillets

un bordereau récapitulatif.

- Etat nominatif concernant les devises étrangères, titres et bijoux saisis lors des fouilles des 12 et 25 Février et du 1er Mars 1943 :
4 feuillets en trois exemplaires.

- Etat récapitulatif des bijoux saisis lors des fouilles des 12, 25 Février et 1er Mars 1943 :
1 feuillet en deux exemplaires.

- Liste des personnes déportées le 2 Mars 1943 :

Ordre alphabétique pour chacune des listes

Noms, prénoms, dates et lieux de naissance, adresses et professions

- a) DRANCY : 41 feuillets
- b) DRANCY I : 7 feuillets
- c) DRANCY II : 7 feuillets
- d) DRANCY III : 7 feuillets
- e) Liste spéciale : 1 feuillet
- f) Liste « R » : 7 feuillets
- g) Partants de dernière heure non encore inscrits : 2 feuillets.

5) Etat des sommes saisies au départ des internés déportés le 4 Mars 1943 :

Fouille du 3 Mars 1943

55 feuillets

un bordereau récapitulatif.

- Etat nominatif concernant les devises étrangères, titres et bijoux saisis lors de la fouille du 3 Mars 1943:
4 feuillets en deux exemplaires.

- Etat récapitulatif des bijoux saisis lors de la fouille du 3 Mars 1943 :
1 feuillet en deux exemplaires.

- Liste des personnes déportées le 4 Mars 1943 :

Ordre alphabétique pour chacune des listes

Noms, prénoms, dates et lieux de naissance, adresses et professions

- a) GURS : 57 feuillets
- b) DRANCY : 9 feuillets.

6) Etat des sommes saisies au départ des internés déportés le 6 Mars 1943 :

Fouilles des 4 et 5 Mars 1943

76 feuillets

un bordereau récapitulatif.

- Etat nominatif concernant les devises étrangères, titres et bijoux saisis lors des fouilles de 4 et 5 Mars 1943 :
6 feuillets en deux exemplaires.

- Etat récapitulatif des bijoux saisis lors des fouilles des 4 et 5 Mars 1943 :
1 feuillet en quatre exemplaires.

- Liste des personnes déportées le 6 Mars 1943 :

Ordre alphabétique pour chacune des listes

Noms, prénoms, dates et lieux de naissance, adresses et professions

- a) GURS : 48 feuillets
- b) Liste spéciale : 1 feuillet.

7) Etat des sommes saisies au départ des internés déportés le 23 Mars 1943 :

Fouille du 22 Mars 1943

54 feuillets

un bordereau récapitulatif.

- Etat nominatif concernant les devises étrangères, titres et bijoux saisis lors de la fouille du 22 Mars 1943 :
1 feuillet en deux exemplaires.

- Etat récapitulatif des bijoux saisis lors de la fouille du 22 Mars 1943 :
1 feuillet en trois exemplaires.

- **Liste de personnes déportées le 23 Mars 1943** :
Ordre alphabétique pour chacune des listes
Noms, prénoms, dates et lieux de naissance, adresses.
23 feuillets.

8) Etat des sommes saisies au départ des internés déportés le 25 Mars 1943 :

Fouille du 24 Mars 1943
51 feuillets
un bordereau récapitulatif.

- Etat nominatif concernant les devises étrangères, titres et bijoux saisis lors de la fouille du 24 Mars 1943
1 feuillet en trois exemplaires.

- Etat récapitulatif des bijoux saisis lors de la fouille du 24 Mars 1943 :
1 feuillet en quatre exemplaires.

- **Liste des personnes déportées le 25 Mars 1943** :
a) DRANCY : 64 feuillets
b) Liste « R » : 1 feuillet
c) Partants de dernière heure non encore inscrits : 1 feuillet.

9) Etat des sommes saisies au départ des internés déportés le 23 Juin 1943 :

Fouille du 22 Juin 1943
40 feuillets
un bordereau récapitulatif.

- Etat nominatif concernant les devises étrangères, titres et bijoux saisis lors de la fouille du 22 Juin 1943
1 feuillet en deux exemplaires.

- Etat récapitulatif des bijoux saisis lors de la fouille du 22 Juin 1943 :
1 feuillet en deux exemplaires.

- Etat des cartes de rationnement saisies lors de la fouille du 22 Juin 1943 :
1 feuillet.

- **Liste des personnes déportées le 23 Juin 1943** :
68 feuillets.

**CARTON 9 : ADMINISTRATION ET COMPTABILITE DU CAMP
DE DRANCY - DIVERS**

Chemise 1 : Renseignements - dossier de Maurice KIFFER, Caissier du Camp : dossier personnel et de principe.

1) Rapports annuels 1941 - 1942 :

- Bilan de la Caisse du Camp de DRANCY au 31 Décembre 1941, dressé par Maurice KIFFER
5 Janvier 1942 - 1 feuillet.
- Note de Maurice KIFFER du 4 Novembre 1942 sur la situation de la Caisse du Camp de Drancy
depuis sa création le 8 Septembre 1941 jusqu'au 31 Octobre 1942.
Dans ce rapport est décrite toute l'organisation comptable du camp - 3 feuillets
Note extrêmement importante.
Deux exemplaires.
- Bilan de la Caisse du Camp de DRANCY pour l'année 1942, dressé par Maurice KIFFER.
12 Janvier 1943 - 2 feuillets
3 exemplaires.

2) Organisation de la comptabilité du Camp de DRANCY :

- 8 Septembre 1941 - 1 feuillet.

3) Situation mensuelle de la Caisse du Camp de DRANCY :

- Du 5 Janvier 1942 au 2 Juin 1943.
20 rapports financiers dressés par Maurice KIFFER à l'attention du Directeur des Affaires
Administratives de la Police Générale.

4) Rapports sur la situation morale du Camp :

- Note pour M. HEINRICHSOHN - 6 Octobre 1942, au sujet de l'interné Jules LEVY, qui détient un
certificat de non-appartenance à la race juive.
- Rapport « secret » de Maurice KIFFER au Directeur des Affaires Administratives de Police
Générale - 15 Novembre 1941.
Renseignements très importants sur les premiers mois du Camp d'internement de DRANCY.
KIFFER explique sans aucune complaisance les conditions d'arrestation des juifs, le règlement
intérieur du camp, l'organisation du marché noir, les erreurs de l'administration.
- Rapport de Maurice KIFFER au Directeur des Affaires Administratives de Police Générale - 7
Décembre 1941.
Il l'intitule lui-même : « les scandales du Camp de Drancy ».
Le caissier du camp de DRANCY confirme les propos de certains journaux sur la participation des
gendarmes chargés de surveiller le camp au marché noir et à des pratiques de très basse police.
Il ajoute que ce phénomène commence à s'étendre aux Inspecteurs des Renseignements Généraux.
Nombreux détails sur ces pratiques frauduleuses et les mauvais traitements infligés aux internés.
2 feuillets - 5 exemplaires.
- Rapport sur une visite du Lieutenant DANNECKER au Camp de DRANCY, non daté - non signé.
300 internés sont transférés à Compiègne (rédigé sans complaisance).
Description du Camp de COMPIEGNE.
- Rapport du Maurice KIFFER - 18 Mai 1942
Emoi des internés après les premiers départs pour une destination inconnue.
2 feuillets - 2 exemplaires.

5) Divers :

- DOSSIER PERSONNEL DE MAURICE KIFFER, COMMIS-CAISSIER PUIS LIQUIDATEUR DES COMPTES DE DRANCY
 - Nomination de Maurice KIFFER du 29 Septembre 1941, comme Commis Caissier du Camp de DRANCY.
Note du Directeur des Affaires Administratives de Police Générale, FRANCOIS, au Commandant du Camp de DRANCY.
2 exemplaires
 - Note de Maurice KIFFER au Directeur de Affaires Administratives de Police Générale - 26 Janvier 1942 - sur sa situation administrative personnelle.
Demande d'octroi d'une carte de Métropolitain.
 - Demande de laissez-passer pour circuler en zone côtière formulée par Maurice KIFFER pour raisons personnelles, datée du 26 Novembre 1942.
1 feuillet - 2 exemplaires.
Refus du 7 Décembre 1942 par les autorités allemandes.
1 feuillet.
 - Laissez-passer de M. KIFFER en zone côtière interdite - 2 Avril 1943 - accompagné d'une note sur les conditions de circulation en zone côtière interdite.
 - Procuration donnée par le Commandant LAURENT à Maurice KIFFER pour retirer des mandats ou objets à la Poste de DRANCY - 28 Février 1942.
 - Feuille de notation de Maurice KIFFER pour 1942 signée par le Commissaire GUIBERT, commandant le Camp d'internement de DRANCY.
2 feuillets - 2 exemplaires.
 - Feuille de notation de Maurice KIFFER pour 1943 signée par le Commissaire GUIBERT, commandant le Camp d'internement de DRANCY.
2 feuillets.
- AUTRES PERSONNELS DE DRANCY
 - Notes au sujet des états de services militaires d'André PELOTAN, auxiliaire à la Préfecture de Police - Service des passeports.
 - Fiches des personnels du Service de la Caisse du Camp de DRANCY : 18 fiches.
DUJARDIN Guy - auxiliaire
FONTAINE Lucien - commis
FRICQUEGNON Jean-Jacques - commis
POSBORSKI André - auxiliaire

BADER Jean - interné
BILTZ Edmond - interné
ESPERANCE Roger - interné transféré à Beaune la Rolande en Mars 1943
FREIDINE Jacob - interné libéré en Décembre 1942
KAHN Armand - interné
KLOTZ Robert - interné
LEVY André - interné
LEVY Jules Roger - interné transféré à Villeneuve-Saint-Georges en Décembre 1942
MARCUS Nathan - interné
MODEL Albert - interné

SALKOWSKY Tovel - interné
SALOMON Roger - interné
SCHMOLL Gaston - interné libéré en Janvier 1943
WOLBER Jacques - interné.

• NOTES DIVERSES :

- Note de Maurice KIFFER du 6 Octobre 1941 au Directeur des Affaires Administratives de Police Générale.
Demande d'attribution d'un coffre-fort.
- Note à Mme CALMETTE, Inspectrice Générale - Préfecture de la Seine - 13 Octobre 1941.
Achat d'un coffre-fort.
- Note du Directeur des Affaires Administratives de Police Générale, FRANCOIS, au régisseur-comptable - 8 Octobre 1941.
Non-opposition des autorités occupantes à la restitution des sommes versées par les internés à leurs familles.
Instructions données au Directeur du Camp.
- Note du 13 Octobre 1941 signée par FRANCOIS, Directeur des Affaires Administratives de Police Générale, au Commandant du Camp de DRANCY au sujet de la confiscation des sommes supérieures à 50 F.
2 feuillets.
- Note du 13 Octobre 1941 du régisseur des Recettes au Directeur des Affaires Administratives de Police Générale, au sujet des sommes confisquées à des personnes arrêtées et susceptibles d'être remises en liberté en raison de leur âge.
1 feuillet.
- Note du 14 Octobre 1941 signée par SAVART, commandant du Camp de DRANCY, au Capitaine LOMBARD, commandant le service de gendarmerie, au sujet de la confiscation des sommes supérieures à 50 F.
2 feuillets.
- Note du 22 Octobre 1941 du receveur municipal, trésorier de la Ville de Paris, au Préfet de Police sur les difficultés pour la recette municipale à gérer l'argent pris aux internés.
2 feuillets.
- Note de service du Commandant du Camp de DRANCY du 26 Novembre 1941 au sujet d'un remboursement Srul Meyer SCHWARTZ.
- Note du Commandant de DRANCY au Directeur des Affaires Administratives de Police Municipale 15 Janvier 1942.
Etat des sommes déposées à la Caisse Municipale.
- Note de Maurice KIFFER du 19 Janvier 1942 au Directeur des Affaires Administratives de Police Générale, au sujet du don de 35 F aux oeuvres de la Police par un interné ayant été remboursé.
- Note de service du 22 Janvier 1942 signée par LAURENT, commandant du camp de DRANCY, au sujet de la nomination de l'interné Armand KAHN à la Caisse des internés.
2 exemplaires.
- Circulaire signée par le Ministre, Secrétaire d'Etat à l'Economie Nationale et aux Finances et par le Ministre de l'Intérieur - octroi d'une prime exceptionnelle de 250 F aux personnels des camps d'internement - 10 Février 1942.
4 exemplaires.
Circulaire accompagnée d'une note du Directeur du Personnel et de l'Administration de la Police, M. MORIN, du 24 Février 1942.

5 exemplaires.

- Note de service du Commandant du Camp de DRANCY - 14 Février 1942 - au sujet d'un remboursement à Mme CATALAN.
- Note du commandant du Camp de DRANCY, LAURENT, au commandant du Camp de COMPIEGNE, du 18 Février 1942 au sujet de noms d'internés mal orthographiés ne permettant pas de procéder aux opérations de remboursement.
- Note de Maurice KIFFER au Directeur des Affaires Administratives de Police Générale, du 22 Février 1942 au sujet de l'abandon de menue monnaie par les internés à la suite des libérations massives des 4, 5, 6, 10 et 12 Novembre 1941. Remise de la somme de 23 F au Secours National.
4 exemplaires.
- Note du Commandant du Camp de DRANCY au Sous-Directeur chargé de la Direction des Etrangers et des Affaires Juives, du 11 Mars 1942 au sujet du remboursement aux familles des sommes remises par des internés depuis lors décédés ou fusillés.
2 feuillets - 2 exemplaires.
- Note du Commandant du Camp de DRANCY au Sous-Directeur chargé de la Direction des Etrangers et des Affaires Juives, du 7 Avril 1942 au sujet des fouilles effectuées par les Inspecteurs du Service de Police Juive sur 565 internés partis le 27 Mars 1942 ; fouilles effectuées dans le plus grand désordre.
Note de Maurice KIFFER du 2 Avril 1942 sur le même sujet.
2 exemplaires.
- Note de réponse de Maurice KIFFER (2 exemplaires)
Fiche de renseignements sur l'interné Baron ABRAHAM du 20 Avril 1942.
Lettre de l'épouse de l'interné.
Note du Commandant du Camp à l'Assistance Sociale de l'U.G.I.F
Demande de renseignements sur l'interné du 14 Avril 1942.
- Note du Commandant de DRANCY au Sous-Directeur chargé de la Direction des Etrangers et des Affaires Juives, du 18 Avril 1942 au sujet de la prime de 250 F allouée aux fonctionnaires des camps.
- Note du Commandant du Camp de DRANCY au Sous-Directeur, chargé de la Direction des Etrangers et des Affaires Juives, du 22 Avril 1942, au sujet des conditions de confiscation des sommes appartenant aux internés.
2 feuillets.
- Note de Maurice KIFFER du 24 Avril 1942 au Commandant du Camp de DRANCY, au sujet d'un remboursement à un interné libéré, qui n'avait pas été effectué selon les règles administratives.
2 exemplaires.
- Note de Maurice KIFFER au Sous-Directeur chargé de la Direction des Etrangers et des Affaires Juives du 13 Mai 1942, signalant des communications entre les internés et leur famille, organisées par le commandant du camp LAURENT, dans le bureau de M. KIFFER et en son absence.
3 exemplaires et 1 brouillon.
- Renseignements officieux obtenus le 3 Juin 1942 à la Caisse des Dépôts et Consignations concernant les successions des Juifs - 5 Juin 1942. 5 exemplaires.
- Note du Sous-Directeur des Etrangers et des Affaires Juives, André TULARD, au Commandant du Camp de DRANCY du 10 Juin 1942 au sujet du renforcement de la sécurité autour du coffre-fort de la caisse du camp.
5 exemplaires.
- Note du Commandant de DRANCY au Sous-Directeur, chargé des Etrangers et des Affaires Juives, du 16 Juin 1942 au sujet de la sécurité du coffre-fort de la caisse du camp.

2 feuillets.

- Note de Maurice KIFFER au Directeur des Affaires Administratives de Police Générale, du 3 Août 1942.
Bilan définitif des opérations de caisse suite aux rafles des 16 et 31 Juillet 1942.
5 exemplaires.
- Note du Commissaire GUIBERT, commandant du Camp de DRANCY, au Président de l'U.G.I.F.
Réponse sur les dispositions prises pour le remboursement des sommes qui ont été versées aux internés libérés le 12 Août 1942.
2 exemplaires.
Note de précisions du vice-président de l'U.G.I.F sur cette question . 29 Juillet 1942.
2 exemplaires.
- Note de l'Inspecteur Principal Adjoint THIBAUDAT au Commissaire de Police commandant le Camp de DRANCY - 10 Septembre 1942 -
Disparition de pièces d'or.
4 exemplaires.
- Note de Maurice KIFFER au Directeur des Affaires Administratives de Police Générale, du 2 Octobre 1942.
Demande d'un commis titulaire pour l'aider dans sa tâche de caissier du camp, qui, devant l'afflux des internés en 1942, devient de plus en plus considérable.
4 exemplaires.
- Note de Maurice KIFFER à M. COTTEZ, Chef du Cabinet du Secrétaire Général de la Préfecture de Police - 17 Décembre 1942 - au sujet d'un trafic de tickets de rationnement organisé par les inspecteurs des Renseignements Généraux (5ème section) et les gendarmes du Camp de DRANCY.
4 exemplaires.
- Note de Maurice KIFFER au Commissaire de Police commandant le Camp de DRANCY - 22 Janvier 1943 - au sujet de la fin du fichier des internés arrêtés au cours des rafles de 1942.
Demande d'une récompense pour l'interné Armand KAHN.
3 exemplaires.
- Note de Maurice KIFFER au Directeur de la Police Générale - 2 Février 1943 -
Demande d'informations sur la destination des fonds recueillis au 31 Décembre 1942.
3 exemplaires.
- Rapport de l'Inspecteur KOERPERICH au Commissaire de Police, commandant le Camp de DRANCY - 8 Février 1943 - au sujet de la spoliation d'un interné par un gendarme du camp (cartes d'alimentation + 1500 F.).
- Service de la caisse des internés - 17 Février 1943 - signé par M. KIFFER.
Etat nominatif des cadres réduits.
Attributions de chaque interné appartenant à ce service et secondant le caissier du camp.
2 feuillets.
- Note de Maurice KIFFER au Directeur de la Police Générale - 20 Février 1943 - au sujet du bon déroulement des fouilles des 8, 10 et 12 Février 1943 et du produit de ces fouilles.
2 exemplaires.
- Note du Commissaire GUIBERT, commandant le camp d'internement de DRANCY, au Directeur de la Police Générale - 4 Mars 1943 - au sujet des bijoux et objets pris aux internés dont il faudrait faire le dépôt à un service compétent de l'administration.
3 exemplaires.
- Note sur la situation comptable de FEIGENBAUM Hermann - 5 Mars 1943.

- Note de Maurice KIFFER au Directeur des Sections d'Enquête et de Contrôle - Z.O. du 10 Mars 1943 au sujet du versement d'un interné.
3 exemplaires.
- Note de Maurice KIFFER au Directeur de la Police Générale - 10 Mars 1943 -
Demandes de dispositions spéciales pour garantir la sécurité de dépôts très importants recueillis à partir des 6 fouilles opérées récemment par le Commissaire PERMILLEUX de la Police Judiciaire.
2 exemplaires.
- Note de Maurice KIFFER au Commissaire de Police, commandant le Camp de DRANCY - 12 Avril 1943 - au sujet du versement d'une somme importante qui n'a pas été effectué selon les bonnes règles comptables.
2 exemplaires.
- Note de Maurice KIFFER au commandant du camp de DRANCY - 11 Mai 1943 - au sujet d'un incident avec un interné à l'occasion d'une opération de remboursement.
2 exemplaires.
- Note de Maurice KIFFER au Directeur de la Police Générale - 17 Mai 1943 - au sujet du passage des objets de valeur pris aux internés sous le contrôle du caissier du camp depuis le départ de l'Inspecteur THIBAUDAT des Renseignements Généraux.
2 exemplaires.
- Note de Maurice KIFFER au Directeur de la Police Générale - 17 Mai 1943 -
Embarras sur la destination des valeurs mobilières. Demande de versement de ces valeurs à la Caisse des Dépôts.
- Note de M. KIFFER au commissaire de police, commandant le camp de DRANCY, demandant le maintien de Roger SALOMON dans ses fonctions d'auxiliaire à la comptabilité du camp.
9 Juin 1943 - 1 feuillet.
- Note de Maurice KIFFER au Directeur de la Police Générale - 18 Juin 1943 - au sujet d'un manque d'effectifs dans son service depuis que les internés ne sont plus autorisés à travailler pour la caisse du camp.
Il indique que le fonds de roulement de la caisse est de 23 millions de francs.
Annotation du commandant du camp pour l'affectation d'un fonctionnaire supplémentaire.
4 exemplaires.
- Note du 18 Juin 1943 au sujet de la demande de libération en faveur d'un interné formulée par Maurice KIFFER au Lieutenant ROTHKE de la police allemande des Questions Juives.
2 exemplaires en allemand. 2 exemplaires en français.
- Note de Maurice KIFFER au Directeur de la Police Générale - 22 Juillet 1943 -
Embarras sur la destination des valeurs mobilières. Accord officieux de la Caisse des Dépôts.
2 exemplaires.
- Note de Maurice KIFFER au Sous-Directeur des Affaires Juives - 1er Septembre 1943 - au sujet des matériels : rasoirs, couteaux, cuillers, ciseaux, enlevés aux internés à leur arrivée au camp ou avant leur déportation et entreposés à la Préfecture de Police depuis le passage du camp sous administration allemande.
2 exemplaires.
- Note du Préfet de Police au Commissaire Général aux Questions Juives - 11 Septembre 1943 - concernant les mêmes matériels ainsi que les papiers d'identité et cartes d'alimentation.
Le Préfet de Police envisage retourner les papiers aux administrations qui les ont délivrés et céder les matériels à une oeuvre quelconque d'Assistance.
Signé : BUSSAT : Directeur de Cabinet.
2 exemplaires.

6) Caisse des Dépôts et Consignations :

- Lettre de M. SAUVAGE de la Caisse des Dépôts et Consignations au Commissaire Général aux Questions Juives - 13 Février 1943 - au sujet du dépôt des valeurs mobilières appartenant aux juifs internés à DRANCY.
Lettre de demande du Commissariat Général à la Caisse des Dépôts - 6 Janvier 1943.
3 feuillets.
- Lettre de la Caisse des Dépôts et Consignations au Préfet de Police - 2 Septembre 1943 - au sujet du dépôt des valeurs mobilières.
4 exemplaires.
- Lettre du Préfet de Police, Amédée BUSSIÈRE, au Directeur Général de la Caisse des Dépôts, demandant la prise en compte des valeurs mobilières - 28 Juillet 1943.
9 exemplaires.
- Note du Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations à Maurice KIFFER - 26 Février 1944 - au sujet d'un remboursement à Sam BLOCH.

7) Instructions, circulaires du Commissariat Général aux Questions Juives Correspondance avec le Commissariat Général :

- Affaire FELSTAIN née BLANC « Très important - document de principe » (chemise vide).
- Note du Directeur du Service du Contrôle des Administrateurs Provisoires du Commissariat Général aux Questions Juives au Préfet de Police - 6 Février 1942 -
Ensemble des dispositions prises pour les sommes déposées, trouvées et confisquées.
3 exemplaires.
- Carnet de comptabilité - Etat des sommes versées à des banques et à des établissements de crédit pour le compte d'internés juifs du Camp de DRANCY, (exécution de la note de service du Commissaire Général aux Questions Juives - 6 Février 1942).
- Note du Commissaire Général aux Questions Juives au Préfet de Police - 27 Mars 1942 - au sujet des sommes confisquées ou saisies.
3 exemplaires.
- Note du Directeur Général du Service de Contrôle des Administrateurs provisoires au Préfet de Police - 21 Mai 1942 - au sujet des sommes ayant appartenu à des internés décédés.
- Note de Maurice KIFFER au Directeur des Affaires Administratives de Police Générale - 13 Août 1942. Exécution de la lettre du 6 Février 1942.
Problème posé par les sommes ayant appartenu à des internés extraits par les autorités d'occupation. 4 exemplaires.
- Note de Maurice KIFFER au Directeur des Affaires Administratives de Police Générale - 2 Décembre 1942 - au sujet du versement possible des valeurs mobilières à la Caisse de Dépôts.
3 exemplaires.
- Note du Directeur Général de l'Aryanisation Economique du Commissariat Général des Questions Juives au Préfet de Police - 15 Mars 1944.
Les fonds ayant appartenu à des juifs de nationalité allemande ou assimilés doivent être versés à la Reichskreditkasse au nom de Niedermeyer, Commissaire allemand pour les biens juifs.
Les fonds ayant appartenu à des juifs ennemis (anglo-saxons, soviétiques etc...) doivent être versés à l' Anderkonto 13 et à la Barclays Bank.

8) Union Générale des Israélites de France :

- Note du Commissaire Général aux Questions Juives au vice-président de l'U.G.I.F - 3 Août 1943 - Réponse avec copie de la lettre de la Direction de l'Aryanisation Économique adressée au commandant du Camp de Mérignac au sujet des biens des époux Léopold LOB.

CHEMISE 2 : BORDEREAUX DE VERSEMENT AUX FAMILLES DES INTERNES DES SOMMES DEPOSEES AU CAISSIER DU CAMP D'INTERNEMENT DE DRANCY :

242 bordereaux numérotés
N° 1 - 31 Octobre 1941
N° 242 - 10 Juillet 1943.

Rubriques : Nom et prénom de l'interné, matricule, bloc, escalier, chambre.
Somme à adresser
Nom et prénom du destinataire, adresse
Signature de l'interné
Montant des frais d'envoi
Observations.

Par bordereau : Somme globale des envois
Somme globale des frais.

Certifié conforme : signature du caissier, Maurice KIFFER.

CHEMISE 3 : ETAT DES SOMMES TROUVEES, SAISIES OU CONFISQUEES :

En exécution des prescriptions de la note du 13 Novembre 1941 du Directeur des Affaires Administratives de Police Générale.

Rubriques : Dates, sommes, origine, observations (le plus souvent propriétaire inconnu).

1941 : 1 feuillet - 3 exemplaires
1942 : 2 feuillets - 3 exemplaires
1943 : 1 feuillet - 3 exemplaires
1944 : 1 feuillet - 2 exemplaires.

Etat récapitulatif des sommes confisquées de 1941 à 1944 : 1 feuillet et 2 exemplaires.

CHEMISE 4 : VERSEMENTS A LA CAISSE DES DEPÔTS ET CONSIGNATIONS :

Journal Comptable.

Rubriques : Numéro, date, nombre de bordereaux, somme.

N°1 : 3 Juin 1942
N°95 : 8 Août 1944.

BORDEREAUX DE MANDATS - POSTE :

Journal Comptable.

Rubriques : Numéro, date, nombre, somme

N° 1 : 3 Novembre 1941
N° 242 : 10 Juillet 1943.

RAFLES - DÉPÔTS REMBOURSÉS AUX INTERNÉS LIBÉRÉS

Registre.

Rubriques : nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse, numéro de la carte d'identité, numéro du bordereau, sommes remboursées, date du remboursement, émargement et observations.

ENVOIS DE FONDS- DÉPÔTS PROVENANT DES RAFLES - ARGENT DÉBLOQUÉ

Registre.

Rubriques : Numéro de bordereau, nom, prénom de l'interné, matricule, date et lieu de naissance, domicile.
Destinataire : nom, prénom et adresse.
Somme, frais, émargement.
Observations : opposition de la souche du mandat.

Du 22 Février 1943 au 31 Mai 1943.

5 enveloppes contenant des lettres des internés indiquant les adresses des destinataires.

RAFLES - DÉPÔTS REMBOURSÉS A DES INTERNÉS LIBÉRÉS

En instance.

Du 20 Août 1942 au 5 Juin 1943 : 208 noms.

- 1) Une lettre de GOLDBERG Nuchim - 23 Juillet 1942.
- 2) Deux lettres de HARF Mayer - 24 Juillet 1942 et 23 Août 1942
- 3) Une lettre de Jacob FETERMAN - 30 Juillet 1942
- 4) Une lettre de Mme KRAVETZ du 23 Juillet 1942
- 5) Deux lettres de KOHN Jankiel - 25 Juillet 1942 et 10 Août 1942
- 6) Une lettre de ROSENBAUM Salomon arrivée le 1er Août 1942 + une convocation annulée du 6 Octobre 1942
- 7) Une lettre de RUDA Régine du 8 Août 1942
- 8) Une lettre de WARSZAUER Georges du 10 Août 1942 + une convocation du 6 Octobre 1942
- 9) Une lettre de WAJGMAN Brandla du 24 Août 1942
- 10) Une lettre d'ESTRINE Henri du 24 Août 1942
- 11) Une lettre de STERN Max du 8 Octobre 1942
- 12) Une lettre de LOINGER Charm du 3 Novembre 1942

- 13) Une lettre de LANDAUER Georges du 30 Décembre 1942
- 14) Une lettre de ROESSLER née FEIJEL Fanny du 23 Janvier 1943.

**CHEMISE 5 : LETTRES DE DEMANDES DE RESTITUTIONS FORMULÉES
DIRECTEMENT PAR LES INTERNÉS OU LEUR FAMILLE :**

- Réponse du liquidateur des Comptes israélites de DRANCY à ALPHON Samy Samuel, le 6 Mars 1945.
- Demande de Pierre BUCAILLE, Notaire, au sujet de la succession de Jeanne Gabrielle BREGER épouse WEILL, le 20 Décembre 1944.
Réponse du 1er Décembre 1944.
- Lettre de Madame Mélina BRUNSCHVIG, Veuve Alfred WEILL, du 21 Janvier 1945.
- Lettre de Réna FEUER du 30 Septembre 1945.
- Réponse du liquidateur des comptes israélites de DRANCY à Mme FLORENCE Janette, le 9 Mars 1945.
- Lettre de J. JACK du 22 Novembre 1944.
- Lettre de Mme LEDU du 3 Février 1945.
- Lettre de Mme Marco LEVI du 3 Mai 1945.
Réponse du Bureau de Liquidation des Affaires Juives du 28 Juin 1945.
- Lettre concernant Khemissa NABITZ envoyée par Paul BOURLIER du 10 Novembre 1944.
Réponse du Bureau de Liquidation des Affaires Juives du 18 Novembre 1944.
- Lettre concernant Mme H.S. PERKEL envoyée par Mme J. KEINETZ du 29 Novembre 1944.
Réponse du Bureau de Liquidation des Affaires Juives du 6 Mars 1945.
- Lettre concernant Sophie ROZENTAUB envoyée par Adrienne LAMELANCHE du 2 Mars 1945.
- Lettre de Mme SANDLER Ferdinand Ephraïm du 18 Novembre 1944.
- Lettre concernant Abram Macha TCHERNIAKOWSKY, envoyée par Marguerite LANGLOIS, le 4 Août 1945.
- Lettres de Max VITERBO du 14 Octobre 1944 et du 7 Août 1945.
- Lettre de la famille ZEUSZEWSKI du 30 Septembre 1944.

15 dossiers.

DEMANDES DE RESTITUTIONS FORMULÉES PAR L'U.G.I.F. :

- Pour David et Sarah ABRAVANEL du 19 Octobre 1945.
- Pour Richard BAER du 17 Octobre 1945.
- Pour Henri BAZES du 16 Juillet 1945.
- Pour Hugo BECKER du 26 Septembre 1945.

- Pour la famille BERNACK du 17 Octobre 1945.
- Pour Georges CAEN du 12 Octobre 1945.
- Pour la famille CHOUMANI du 14 Septembre 1945.
- Pour Melle DAROVSKY du 26 Septembre 1945.
- Pour Gaston DERMANT du 22 Octobre 1945.
- Pour Fiala FRYDMANN épouse DAVIDOFF du 16 Juin 1945.
Notes concernant la restitution.
- Pour Mme DIAMANA du 21 Août 1945.
- Pour Marguerite DUSSELDORF née BIRNSTINGE du 11 Juillet 1945.
- Pour la famille EISENSTEIN DU 1er Août 1945.
- Pour les époux FILMOUS du 10 Juillet 1945.
+ lettre de Mme FILMOUS du 23 Octobre 1944.
- Pour les époux FUCHS du 8 Octobre 1945.
- Pour Armande GAISINSKY née SCHOENBERG du 21 Juin 1945.
+ reçu du Bureau de Liquidation des Affaires Juives du 16 Juillet 1945.
- Pour Joachim GETTER du 16 Juillet 1945.
- Pour Emile GRAUER du 17 Octobre 1945.
- Pour Tobje GRINSZPAN du 19 Juillet 1945.
- Pour Théodore GROPEGNE du 5 Octobre 1945.
- Pour les époux GRUNSTEIN du 10 Octobre 1945.
- Pour Joseph HAJAGE du 9 Juillet 1945.
- Pour Jacob Jacques HANEN du 24 Octobre 1945.
- Pour Tabia HERSCHMAN née GOLDENBERG du 20 Juillet 1945.
- Pour la famille HOFFMANN du 31 Octobre 1945.
- Pour M. ISAPOFF du 20 Août 1945.
- Pour Eleonore JASSELMAN du 24 Octobre 1945.
- Pour la famille KAHN du 12 Septembre 1945
- Pour la famille KAJLER du 31 Octobre 1945.
- Pour les époux KAMENKA du 4 Août 1945.
- Pour Vulpa KANAS du 10 Octobre 1945.
- Pour la famille KERNER du 17 Octobre 1945.
- Pour Mme KLAUSNER du 5 Septembre 1945.
- Pour M. KLUGER du 14 Septembre 1945.
- Pour Aron KREMER du 19 Octobre 1945.
- Pour M. LACK du 13 Septembre 1945.
- Pour Jean LAST du 16 Octobre 1945.
- Pour Mme LEIBMANN du 8 Août 1945.
- Pour la famille LEVINE du 31 Octobre 1945.
- Pour M. LEWINSZTEJN du 12 Septembre 1945.
- Pour les époux LOTENBERG du 22 Août 1945.
- Pour la famille LUPKA du 29 Août 1945.
- Pour M. MANTIL du 5 Septembre 1945.
- Pour Léon MAYER du 15 Octobre 1945.
- Pour M. MENDELSON du 29 Octobre 1945.
- Pour Charles David MOLHO du 31 Octobre 1945.
- Pour Mme MELAMED née STOUHERT du 15 Octobre 1945.
- Pour la famille OSSAKOSKY du 24 Octobre 1945.
- Pour M. QUERIDO du 28 Septembre 1945.
- Pour Azzijk RADZYNER du 29 Août 1945.
- Pour les époux REINISCHE du 19 Septembre 1945.
- Pour Mme ROSENFELD du 13 Septembre 1945.
- Pour Robert SCHILLIO du 3 Octobre 1945.
- Pour Kurt SOSTMANN du 24 Octobre 1945.
- Pour M. STETTNER du 3 Octobre 1945.
- Pour M. SZAIGNIAK du 26 Septembre 1945.
- Pour Herjuk SZYNKMANN du 17 Octobre 1945.
- Pour les époux TAUBENHAUS du 5 Octobre 1945.
- Pour Mme TURTEL née LEFEBVRE du 31 Octobre 1945.
- Pour la famille VORMUS du 25 Juillet 1945.

- Pour la famille VUNTZKY du 31 Octobre 1945.
- Pour la famille WAGNER Simon du 28 Janvier 1945.
- Pour Aron WEINBERG du 7 Août 1945.
- Pour les époux WOLINER du 12 Juillet 1945.
- Pour la famille WROBEL du 26 Septembre 1945.
- Pour la famille YOUROWSKI du 25 Octobre 1945.
- Pour la famille ZALIG du 17 Octobre 1945.
- Pour la famille ZELKOWICZ du 20 Mai 1947.
- Pour M. ZELLNER du 24 Octobre 1945.
- Pour la famille ZLOTRUCK du 29 Août 1945.
- Pour la famille ZWEIG du 12 Octobre 1945.

70 demandes.

- 13 reçus annulés accompagnés d'un bulletin d'envoi de fonds, se rapportant aux internés : BLOCH Georges, EL KAIM Edouard, GALIPAPA Jacques, HATAG Ernest, HERBST Carol, KEIN Paul, KUNSTLINGER Suzanne, LEIZEROVICI Mindéa, PARKER Armand, ROBAK Charles, TOUATI Moïse, ZERBIB Edmond.
- Papiers divers :
 - Convocation le 28 Janvier 1945 de Mme ITIC née GOLDENBERG et de Mme LAZAR Srul, pour le 31 Janvier à la Préfecture de Police.
 - Avis envoyé à Rosette HERMAN le 6 octobre 1942, l'informant du blocage de l'argent versé par les internés HERMAN.
Présentation de Rosette HERMAN le 27 Février 1947.
 - Avis envoyé à Mme BIALEK le 9 Octobre 1942, l'informant du blocage de l'argent versé par l'interné BIALEK Marcel Mendel.
Nouvelle adresse.
 - Etat des sommes versées à la Caisse des Dépôts et Consignations le 8 Août 1944.
KRAMSKI née EPELBAUM
Récépissé de la Caisse des Dépôts pour 96 F.

CARTON 10 : DOSSIERS DIVERS

Chemise 1 : Correspondance avec le camp d'internement de PITHIVIERS

- 1) Note du Commissaire de Police, commandant le camp d'internement de DRANCY, GUIBERT, au commandant du Camp de PITHIVIERS, le 5 Septembre 1942.
Demande d'envoi des reçus possédés par les internés transférés de DRANCY à PITHIVIERS, afin de procéder au solde de leurs comptes à DRANCY.
2 exemplaires.
- 2) Note du Lieutenant FOUCRIER, commandant le Camp de PITHIVIERS au Commissaire de Police, commandant le Camp de DRANCY, le 11 Septembre 1942.
Réponse à la note du 5 Septembre 1942, au sujet du transfert de fonds entre les deux camps.
+ 7 bordereaux se rapportant aux sommes versées par les internés à DRANCY, maintenant détenus dans 17 baraques de PITHIVIERS.
- 3) Note du Commissaire de Police, commandant le Camp d'Internement de DRANCY, au Lieutenant de Gendarmerie, commandant le Camp de PITHIVIERS, le 18 Septembre 1942.
Envoi d'un mandat pour le remboursement des internés passés de DRANCY à PITHIVIERS.

Quelques cas litigieux sont signalés.
4 exemplaires.

- 4) Note du Lieutenant FOUCRIER, commandant le Camp de PITHIVIERS au Commissaire de Police, commandant le Camp de DRANCY, le 24 Septembre 1942.
Accusé de réception du mandat du 18 Septembre.
Envoi de deux reçus restés en souffrance.
- 5) Bordereau d'envoi de fonds à PITHIVIERS, le 19 Septembre 1942.
5 feuillets
4 exemplaires.
- 6) Note de M. BOUCHARD, Chef du Camp de PITHIVIERS au Maréchal des Logis-Chef, Chef du Bureau de la Censure - DRANCY - 30 Octobre 1942.
Réponse à une lettre du 28 Octobre 1942.
L'Inspecteur Régional d'Orléans, ZIMMER, (des Questions Juives), a pris le dépôt d'argent des internés de PITHIVIERS pour le remettre sans doute à la Direction Générale.
1 feuillet.
- 7) Le caissier du Camp d'Internement de DRANCY au Commandant du Camp de PITHIVIERS.
Note du 30 Mars 1943.
1 feuillet.
Au sujet du transfert à DRANCY des dépôts versés à BEAUNE-la-ROLANDE.
+ Etat nominatif de ces personnes transférées le 23 Mars 1943 de BEAUNE-la-ROLANDE, présentes à DRANCY le 29 Mars 1943 et ayant un dépôt d'argent à BEAUNE-la-ROLANDE
1 feuillet.
3 exemplaires.
- 8) Lettre du 13 Mai 1943 de Maurice KIFFER à Max VITERBO, ancien interné du Camp de DRANCY.
Convocation pour venir chercher un paquet recommandé d'une valeur déclarée de 50 000 F. en provenance de BEAUNE-la-ROLANDE.
Voir carton 9 - chemise 5
1 feuillet.
- 9) Un dossier concernant le dépôt de l'interné Pierre POLAC 1942-1943.
 - Lettre de Pierre POLAC au Directeur de la prison de DIJON, 21 Octobre 1942, lui réclamant la somme déposée.
 - Un bulletin de la maison d'arrêt de DIJON du 5 Novembre 1942 informant DRANCY que la somme a été remise au chef d'escorte le 14 Août 1942 à destination de PITHIVIERS.
 - Note de M. KIFFER au Commandant du Camp de PITHIVIERS, le 18 Mars 1943 l'informant du cas posé par l'interné Pierre POLAC.
1 feuillet - 2 exemplaires.
 - Note de Maurice KIFFER au Directeur de la Police Générale - 23 Mars 1943.
Il rapporte la réponse du Camp de PITHIVIERS du 20 Mars 1943.
Tous les avoirs des israélites passés par le Camp de PITHIVIERS sont bloqués par la Direction des Questions Juives (section d'enquête et de contrôle), pour être remis aux Allemands.
1 feuillet - 2 exemplaires.
 - Note du caissier du Camp de PITHIVIERS - 20 Mars 1943.
 - Lettre de la Direction des Questions Juives
Section d'Enquête et de Contrôle à Pierre POLAC - DRANCY - 20 Avril 1943.
La somme déposée chez le Trésorier Payeur du Loiret doit être envoyée à DRANCY.
1 feuillet - 4 exemplaires.
 - Lettre du T.P.G du Loiret à Pierre POLAC - DRANCY - 7 Mai 1943.
 - Note de Maurice KIFFER au commandant du Camp de PITHIVIERS - 12 Mai 1943 - lui demandant de faire le nécessaire pour que le T.P.G du Loiret verse la somme à DRANCY.
 - Réponse de M. BOUCHARD, commandant le Camp de PITHIVIERS - 14 Mai 1943.

Chemise n° 2 : Correspondance avec le Camp de BEAUNE-LA-ROLANDE

- Note de Maurice KIFFER au gestionnaire du Camp de BEAUNE-LA-ROLANDE - 6 Janvier 1942
Réponse au sujet des dépôts effectués par : FARACHE Jacques
GUTERMAN Esther
GUTERMAN Louise
et BANCK Sylvain (en provenance de Dijon).

- Note du gestionnaire du Camp de BEAUNE-LA-ROLANDE au Commissaire, commandant le Camp de DRANCY - 22 Décembre 1942.
Demande d'envoi des dépôts de : FARACHE Jacques
LAZARE Christian
GUTERMAN Esther et Louise.

- Note de Maurice KIFFER au gestionnaire du Camp de BEAUNE-LA-ROLANDE - 26 Décembre 1942.
Réponse à la note du 22 Décembre 1942.
Demande d'envoi des reçus possédés par les internés pour le transfert des fonds à BEAUNE-LA-ROLANDE.

- Note du gestionnaire du Camp de BEAUNE-LA-ROLANDE à Maurice KIFFER - 4 Janvier 1943.
Envoi des reçus. Précisions sur les comptes des soeurs GUTERMAN et de Syvain BANCK.

- Note de Maurice KIFFER au Directeur des Sections d'enquête et de Contrôle Z.O.
Réponse sur l'envoi du dépôt de ULLMANN Georges au délégué régional à ORLEANS.
Demande de versement de la somme à la caisse de DRANCY.

- Lettre de Georges ULLMANN au caissier de DRANCY - 13 Juin 1943.
Réclamation de l'argent versé. L'interné est alors à BEAUNE-LA-ROLANDE.

- Note de Maurice KIFFER au gestionnaire de BEAUNE-LA-ROLANDE - 15 Mars 1943
Envoi d'un mandat à la suite du transfert de FEIGENBAUM Herman.

- Bordereau de transfert du Lieutenant AMIEL, commandant le Camp d'internement de BEAUNE-LA-ROLANDE au Commissaire, commandant le Camp de DRANCY - 22 Avril 1943.
Envoi de deux montres saisies sur Max VITERBO - valeur 50.000 F.
Note du Commissaire, commandant le Camp de DRANCY au Lieutenant AMIEL - 28 Avril 1943.
Les montres n'ont pas été reçues. L'interné Max VITERBO a été libéré le 17 Février 1943.
Une annotation précise que le paquet est reçu à DRANCY le 13 Mai 1943.
Lettre de Maurice KIFFER à Max VITERBO - 13 Mai 1943
Convocation pour venir rechercher le dépôt.
1 feuillet - deux exemplaires.
Voir également Carton 9 - chemise 5 et Carton 10 - chemise 1.

- Note du gestionnaire du Camp de BEAUNE-LA-ROLANDE au Commissaire, commandant le Camp de DRANCY - 3 Mai 1943.
Demande de précisions sur le montant des sommes déposées à DRANCY par des internés transférés à BEAUNE-LA-ROLANDE.
Liste des personnes susceptibles d'être concernées.
2 feuillets - 40 noms.

- Note de Maurice KIFFER au Gestionnaire du Camp de BEAUNE-LA-ROLANDE - 8 Mai 1943.
Précisions sur la situation comptable à DRANCY des internés transférés à BEAUNE-LA-ROLANDE.
1 feuillet - 2 exemplaires.

- Note sur le dépôt fait à la Caisse de DRANCY par SIMOND, René Armand, venant de Châlon-sur-Saône. 28 Septembre 1942.

- Bordereau de reçus adressés par le gestionnaire du Camp de BEAUNE-LA-ROLANDE à Maurice KIFFER - 13 Mai 1943.
Note accompagnant ce bordereau - 13 Mai 1943.

- Note de Maurice KIFFER au Gestionnaire du Camp de BEAUNE-LA-ROLANDE - 19 Mai 1943.
Envoi d'un mandat correspondant au montant total des dépôts des internés transférés.
Cas particuliers signalés : STRASSER Albert, KOSOVSKI Nathan, FARACHE Jacques, GOLCHAU Jeanine, SIMOND Armand René et ROSENZVAIG Abraham.
1 feuillet - deux exemplaires.
- Note du gestionnaire du Camp de BEAUNE-LA-ROLANDE à Maurice KIFFER - 4 Juin 1943.
Envoi d'un mandat à porter aux comptes de ALFICHER Régine et JACOBY Fritz.
Envoi d'un reçu de TACHNOFF Naphtal et d'une réclamation ULLMANN Georges.
1 feuillet.
- Note de Maurice KIFFER au gestionnaire du Camp de BEAUNE-LA-ROLANDE - 10 Juin 1943.
Accusé de réception du mandat.
Envoi d'un autre mandat concernant TACHNOFF Naphtal.
Précisions sur la situation comptable de Georges ULLMANN.
1 feuillet.

Chemise N°3 : Correspondance avec le Frontstalag 122 à Compiègne
(OISE).

- Note du commandant du camp d'internement de DRANCY au commandant du Camp de COMPIEGNE - 2 Mars 1942.
Accusé de réception à la lettre du 23 Février 1942.
En annexe, une liste des internés, transférés au Camp de COMPIEGNE le 12 Décembre 1941 (95 dépôts)
Cas particuliers : modifications sur les montants des avoirs de : Isaac CICUREL, Mager ALPERT, Jacques BENARIA, Isaac ALION.
Envoi d'un mandat de 27.153 F.
- Courrier du Commandant du Camp de COMPIEGNE au Camp de DRANCY - 28 Mars 1942.
Envoi de 21.162 F par mandat-carte (souches jointes), montant des reçus correspondant aux avoirs des internés transférés de COMPIEGNE à DRANCY, le 19 Mars 1942.
Liste de 26 internés.
- Traduction d'une note du 11 Février 1942 du Commandant de COMPIEGNE au Commandant de DRANCY.
Réclamation des sommes versées par les internés transférés à COMPIEGNE le 13 Décembre 1941.
Réponse de DRANCY - 18 Février 1942 - Demande de précisions sur des noms mal orthographiés.
Liste des internés concernés.
- Courrier du Commandant du Camp de COMPIEGNE au Camp de DRANCY - 27 Avril 1942 - Envoi d'un mandat.
Accusé de réception du Commandant de DRANCY, H. LAURENT, de 9.576,50 F., somme correspondant aux avoirs des 19 internés transférés de COMPIEGNE à DRANCY le 3 Avril 1942.
Liste jointe.
- Envoi le 8 Mai 1942 de la somme déposée par Jeck NESCHAUS au Camp de DRANCY par le Commandant de COMPIEGNE.
Interné transféré le 3 Avril 1942.
Accusé de réception du 18 Mai 1942.
- Réclamation d'Edgar PRAWDZIC-LAZARSKI du 8 Juin 1942.
Envoi de cette lettre par le Commandant de COMPIEGNE au Camp de DRANCY, le 10 Juin 1942.
Réponse du Commandant de DRANCY - 18 Juin 1942 : envoi de 2.090 F et de 180 F concernant Abraham OHTRONBERG.
- Note du Commandant de COMPIEGNE au Camp de DRANCY du 14 et du 27 Mai 1942.
Réclamation de valeurs en argent et de valises de DRANCY.

- Note du Maréchal des Logis-Chef du service des colis, (s.d.)
Etat des colis restés au Camp de DRANCY.
Note du Commandant du Camp de DRANCY au Capitaine RICHARD, commandant le service de gendarmerie du Camp, le 1er Juin 1942, au sujet des objets et effets laissés par les internés transférés le 29 Avril à COMPIEGNE.
Liste dressée à COMPIEGNE des internés ayant laissé leurs affaires ou argent à DRANCY (9 pages).
Réponse du Commandant du Camp de DRANCY au Commandant de COMPIEGNE le 4 Juin 1942.
Envoi d'un mandat de 2.727 F.
Les effets ont été envoyés aux familles des internés.
Note de COMPIEGNE 18 Juin 1942 - Réclamation de 14.150 F par le Camp de COMPIEGNE. Avoirs des 28 internés - 29 Juin 1942.
Envoi d'un mandat de 14.077 F le 30 Juin.
Note du Commandant de DRANCY, le 19 Juin 1942
Problèmes de transmission pour le mandat de 2.727 F (deux exemplaires).
- Notes des 24 et 29 Juin 1942. Envoi par le Camp de COMPIEGNE d'un mandat pour 8 internés transférés à DRANCY.
 - Note du 29 Juin 1942. Envoi par le Camp de COMPIEGNE d'un mandat pour 21 internés transférés à DRANCY.
Accusé de réception du Commandant de DRANCY.
 - Note du 2 Juillet 1942 du Commandant du Camp de COMPIEGNE.
Envoi des avoirs d'Alexandre MARKUS et de Merlach KATZ.
Réponse du Commandant de DRANCY le 8 Juillet 1942.
 - Note du 7 Juillet 1942 du Commandant du Camp de COMPIEGNE.
Envoi de 72 livres appartenant à Merlach KATZ.
Accusé de réception de DRANCY - 9 Juillet 1942 (deux exemplaires).
 - 12 Septembre 1942 : envoi d'une somme appartenant à Serge LEVITAN par le Camp de COMPIEGNE à DRANCY. Mandat.
 - 22 Septembre 1942 : envoi d'une somme appartenant à Issac WILK par le Camp de COMPIEGNE à DRANCY. Mandat.
 - 13 Février 1943 : note au sujet de l'avoir de Isidor GODEL, transféré de COMPIEGNE à DRANCY.
Lettre d'Isidor GODEL - 1er Février 1943.
Déporté le 11 Février 1943.
 - 9 et 25 Février 1943 - Notes au sujet de l'envoi des avoirs de Albert LEVIS et de Isaac FINKELSTEIN, transférés de COMPIEGNE à DRANCY.
Accusé de réception de Maurice KIFFER du 18 Février 1943.
 - 27 Février 1943 - Note au sujet de l'envoi des avoirs de Wladimir BERGER et de Salomon RUDIN, transférés de COMPIEGNE à DRANCY.
Accusé de réception de Maurice KIFFER, 6 Mars 1943.
 - Note de Maurice KIFFER adressée à COMPIEGNE le 12 Février 1943.
Le montant du dépôt de Sam BLOCH doit lui être retourné.
Note de Maurice KIFFER adressée à COMPIEGNE le 12 Avril 1943, au sujet du dépôt de Sam BLOCH versé à la Caisse des Dépôts.
Note du Directeur Général de la Caisse des Dépôts à Maurice KIFFER le 26 Février 1944. La somme aurait dû être placée à la Barclays Bank et non à la Caisse des Dépôts.

Chemise n° 4 : Etat de paiement des traitements et indemnités diverses du personnel titulaire et auxiliaire du Camp de DRANCY.
Frais de repas et gratifications :

- Mars 1943 : traitements du personnel titulaire : M. GUIBERT, Commissaire de Police ; M. KIFFER, Caissier ; M. FONTAINE, Commis.
- Avril 1943 : Idem (2 exemplaires)
- Mai 1943 : Idem.
- Juin 1943 : Idem.
- Mars 1943 : Traitements du personnel auxiliaire : M. LUGAN Maurice, M. GILLET Pierre, M. HAMOT Robert, M. KIEFFER Maxime, M. LECLERC Louis, M. ROBERT Jean, M. THUILLIER Marius, Mme SANNIÉ Rose.
- Avril 1943 : Idem (2 exemplaires).
- Mai 1943 : Idem
- Juin 1943 : Idem.
- Etat des frais de repas pour le personnel titulaire et auxiliaire du Camp de DRANCY de Décembre 1942 à Juin 1943 - 10 feuillets.
- Etat des gratifications du personnel de l'administration centrale, titulaire et auxiliaire du Camp de DRANCY pour le premier trimestre 1943 (2 exemplaires).
- Six fiches de renseignements - Personnel titulaire et auxiliaire du Camp de DRANCY :
 - M. GOUJON Ossian Gaston, Commissaire Divisionnaire
 - M. KIFFER Maurice, Sous-chef de bureau
 - M. FORIR Raymond, Commis
 - M. THUILLIER Marius, Commis
 - Melle FONTET Elyse, Commis
 - M. ROBERT Jean, Expéditionnaire.

Rubriques : Nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité, grade et fonction, adresse et téléphone personnels.

Chemise n° 5 : Correspondance avec la Caisse des Dépôts et Consignations.

- Note de Maurice KIFFER au Directeur Général de la Caisse des Dépôts 20 février 1943.
Versement de 22.234 F. Pour 41 comptes.
Note de Maurice KIFFER au Commissaire Général aux Questions Juives. 6 avril 1943.
Note du Directeur Général de l'Aryanisation Economique à Maurice Kiffer. s. d.
Rectification du Compte de Mordouk LIOUFWONY.
Réponse de Maurice KIFFER du 10 juin 1943.

- Note de Maurice KIFFER au Directeur de la Police Générale. 29 janvier 1943.
Problème de la restitution de la somme déposée par l'interné FELSTAIN déporté le 25 septembre 1942 à sa femme.
Somme transmise à la Caisse des Dépôts.
2 exemplaires.
Note de Maurice KIFFER au Directeur Général de la Caisse des Dépôts. 16 septembre 1943.
Même sujet. 2 exemplaires.
Note du Directeur du Général de l'Aryanisation Economique au Préfet de police. 29 septembre 1943.
Refus de restitution de la somme versée à la Caisse des Dépôts.

- Note de Maurice KIFFER au Directeur Général de la Caisse des Dépôts. 8 mars 1944.
Versement de 217.996 F. Pour 57 comptes.
Erreur sur le compte de Albert MENDELBAUM.
2 exemplaires
Note de Maurice KIFFER au Commissaire Général aux Questions juives. 29 mars 1944.
Erreur sur le compte de Albert MENDELBAUM.
2 exemplaires.

- Note de Maurice KIFFER au Directeur Général de la Caisse des Dépôts.
Versement de 112.625 F. Du 22 mars 1944 pour 100 comptes.
Demande de rectification du compte de Samuel LAZAR.
Note du Directeur Général de la Caisse des Dépôts à Maurice KIFFER. 25 juillet 1944.
Affaire Samuel LAZAR.
Note du Directeur de l'Aryanisation Economique au Préfet de Police. 29 juillet 1944.
Affaire LAZAR.
Note du Directeur de l'Aryanisation Economique au Préfet de Police. 5 août 1944.
Autorisation de restitution de la somme versée par Samuel LAZAR.
Fiche comptable de Samuel LAZAR.
Etat des sommes versées à la Caisse des Dépôts du 22 mars 1944. 6 feuillets. Le nom de Samuel LAZAR y figure.
Bordereau d'envoi des 101.362 F. à la Caisse des Dépôts correspondant à l'état précédent.
Bordereau de rafle du 5 novembre 1942 - n° 493.
Le nom de Samuel LAZAR y figure.

- Note du Directeur de l'Aryanisation Economique à Maurice KIFFER. 5 juillet 1944.
Examen de la réclamation de Madame Boris MANILOFF.
Son mari a été reconnu non-juif.
Note du Préfet de Police au Commissaire Général aux Questions Juives. 18 juillet 1944
l'informant du versement de la somme remise par Boris MANILOFF à la Caisse des Dépôts.
Note du Directeur de l'Aryanisation Economique au Préfet de Police. 29 juillet 1943.
Accord pour la restitution de la somme versée à la Caisse des Dépôts. Affaire Boris MANILOFF.
Fiche comptable de Boris MANILOFF. 6 avril 1943.
Etat des sommes versées à la Caisse des Dépôts du 13 septembre 1943. 6 feuillets.
Le nom de Boris MANILOFF y figure.
Deux bordereaux d'envoi de 191.880 F., correspondant à l'état précédent.

- Modèle de déclaration de consignation à remplir par Maurice KIFFER pour la Caisse des Dépôts.
- Billets de la loterie nationale saisis au cours des fouilles.

46 billets.

**Chemise n° 6. Correspondance avec la REICHSKREDITKASSE M
NIEDERMEYER. 43, boulevard des Capucines à Paris.**

- Note du Directeur de l'Aryanisation Economique à Maurice KIFFER. 15 mars 1944.
Précisions sur le transfert des fonds ayant appartenu à des juifs de nationalité allemande ou originaires des pays annexés à l'Allemagne, à la Reichskreditkasse, au crédit de M. NIEDERMEYER, Commissaire allemand pour les biens juifs (exécution de la note du 15 mars 1944 du Commissaire Général aux Questions Juives).
- Etats des sommes versées à cette banque.
Bordereau n° 1. 4 mai 1944. 6 feuillets. Récépissé de la banque pour le montant global
Bordereau n° 2. 6 mai 1944. 6 feuillets. Récépissé de la banque.
Bordereau n° 3. 10 mai 1944. 6 feuillets. Récépissé de la Banque.
Bordereau n° 4. 17 mai 1944. 6 feuillets. Récépissé de la banque.
Bordereau n° 5. 19 mai 1944. 6 feuillets. Récépissé de la Banque.
Bordereau n° 6. 31 mai 1944. 5 feuillets. Récépissé de la banque.
Bordereau n° 7. 7 juin 1944. 1 feuillet. Récépissé de la banque.
- Etat récapitulatif de l'ensemble des sommes versées pour les 590 comptes.

Chemise n° 7. Banques et établissements de crédit.

- Le caissier du Camp d'Internement de Drancy au Directeur du Comptoir National d'Escompte de Paris, succursale d'Enghien-les-Bains.
Envoi de 942 F. pour le compte bloqué de l'Interné CAHN Maurice. 10 décembre 1942.
Reçu de la banque. 14 décembre 1942.
- Le caissier du Camp d'Internement de Drancy au Directeur de la Société Générale, succursale de Versailles.
Envoi de 21 88 F. pour le compte bloqué de l'Interné LAZARD Christian. 10 décembre 1942.
- Le caissier du Camp d'Internement de Drancy au Directeur de la Banque Populaire, succursale de Saint-Mandé.
Envoi de 1390 F. Pour le compte bloqué de l'Interné NACHTIGAL Kalman David. 15 décembre 1942
reçu de la banque. 18 décembre 1942.
- Le caissier du Camp d'Internement de Drancy au Directeur de la Société Générale, succursale de Montrouge.
Envoi de 19.971 F. Pour le compte bloqué de BENOIT née RAPOPORT Léontine. 14 janvier 1943.
1 dossier.
Courriers de la banque des 16 et 22 janvier 1943.
- Le caissier du Camp d'Internement de Drancy au Directeur de la Banque de France, succursale de Bourges.
Envoi de 60.930 F. Pour le compte bloqué de GOLDBERG Etty née MAER. 15 mars 1943.
Echange de courriers au sujet de l'appartenance de madame GOLDBERG à la race juive. 6 documents (mars-avril 1943).
- Le caissier du Camp d'Internement de Drancy au Directeur de la Société Générale, succursale de Calais.
Envoi de 20.469 F. pour le compte bloqué de MARX Henri. 26 mai 1943.
Reçu du 29 mai 1943.
- Récépissé et bordereaux de frais concernant le dépôt d'une pièce d'or appartenant à André VORNUS - Brive. Le Crédit du Nord 25 juin, 5 juillet et 10 juillet 1943.
- Lettre de Maurice KIFFER au Directeur de la Banque Chalus - Clermont-Ferrand.

Pour le compte de NAHMIAS Isaac. 21 juillet 1943.

Chemise n° 8 : Secrétariat Général aux Questions juives.

- Instructions du Directeur du Service du Contrôle des Administrations Provisoires
Commissariat Général aux Questions Juives au Préfet de Police. 6 février 1942 au sujet des sommes déposées, trouvées, confisquées.
- Note du Commissaire Général aux Questions Juives au Préfet de Police. 27 mars 1942.
Recherche d'une solution au sujet des sommes confisquées ou saisies.
- Demande de remboursement formulée par madame FELSTAIN née BLANC, après la déportation de son mari, Haim Hers FELSTAIN, le 25 septembre 1942.
Echanges de courriers entre Drancy et le Commissariat Général aux Questions Juives. 29 janvier - 29 septembre 1943.
4 documents.
- Le Directeur de l'Aryanisation Economique au Caissier du Camp de Drancy.
Demande de versement de 2590 F pour paiement de loyers arriérés concernant Mme KOSTINKOWSKI.
7 juin 1943 - 5 août 1943.
6 documents.
- Le Directeur Général de l'Aryanisation Economique au Préfet de Police. Note du 15 mars 1944.
Précisions sur la destination des sommes prises sur les internés en fonction de leurs nationalités.
- Le Préfet de Police au Commissaire Général aux Questions juives. Note du 5 avril 1944.
Mise au point sur le versement des sommes supérieures à 10.000 F à la Caisse des Dépôts et la répartition des fonds selon les nationalités des internés.
- Courrier de Maurice KIFFER au Commissaire Général aux Questions Juives. 7 juillet 1944.
Erreur sur la somme déposée par Samuel LAZAR. (*Voir même carton, chemise n°5*)
- Le Directeur de l'Aryanisation Economique au Préfet de Police. 5 juillet 1944.
Requête de la veuve Boris MANILOFF. (*Voir même carton, chemise n°5*)
Réponse du 18 juillet 1944.
- Le Directeur de l'Aryanisation Economique au Préfet de Police.
Modèle de lettre du 28 juin 1943 concernant le déblocage de fonds pris aux internés pour être remis à leur famille.

Chemise n° 9 : ANDERKONTO 13 BARCLAYS BANK UNITED. FRANCE. 33, rue du 4 septembre.

- Note du Commissariat Général aux Questions juives. Le Directeur Général de l'Aryanisation Economique au Préfet de Police. 15 mars 1944. Sur la répartition des fonds (pris aux internés juifs étrangers) dans différentes banques étrangères ayant un siège en France.

Etats des sommes versées à l'ANDERKONTO 13.

- Bordereau n° 1 : 661 F 10. Concerne un interné. 6 avril 1944.
(2 exemplaires)
Un reçu de la Barclays Bank.
- Bordereau n° 2 : 151.900 F 10. Concerne 99 internés. 2 mai 1944.
(2 exemplaires)
Un reçu de la Barclays Bank.
- Bordereau n° 3 : 142.720 F. Concerne 83 internés. 1^{er} juin 1944.
(2 exemplaires)
Un reçu de la Barclays Bank.
- Un reçu de la Barclays Bank pour 30 F. en pièces d'argent (ACKERMAN Ites)
Un reçu de la Barclays Bank pour 3 bons du trésor de 1000 F.
Un reçu de la Barclays Bank pour un chèque de 401 F. (ROUNER Léon)
plus le chèque de 401 f. retourné pour cause de solde du compte.
Etat récapitulatif des trois bordereaux précédents pour 295.281,20 F.
Signé : KIFFER. Liquidateur des Comptes du Camp de Drancy.

Chemise n° 10 : BANQUE DE FRANCE.

A. LISTES :

- Bordereaux d'envoi de valeurs et objets saisis par les gendarmes de Drancy au Commandant du Camp.
 - 29 juillet 1942. 1 feuillet. 2 exemplaires.
 - 13 août 1942. 1 feuillet. 2 exemplaires.
 - 22 août 1942. 1 feuillet. 3 exemplaires.
 - 28 août 1942. 1 feuillet. 3 exemplaires.
 - 18 septembre 1942. 3 feuillets (112 saisies); 3 exemplaires.
 - 7 octobre 1942. 1 feuillet. 3 exemplaires.
 - 12 décembre 1942. 1 feuillet. 3 exemplaires.
 - 14 décembre 1942. 1 feuillet. 3 exemplaires.
 - 6 mars 1943. 1 feuillet. 3 exemplaires.
 - 12 mars 1943. 1 feuillet. 5 exemplaires.
 - 27 mars 1943. 1 feuillet. 3 exemplaires.
 - 3 avril 1943. 1 feuillet. 3 exemplaires.

- Etats nominatifs des devises étrangères, titres et bijoux saisis lors des fouilles des :
 - 8 février 1943. 3 feuillets.
 - 10 février 1943. 2 feuillets.
 - 12 février 1943. 3 feuillets.
 - 12.25 février et 1^{er} mars 1943 : 4 feuillets.
 - 3 mars 1943. 4 feuillets.
 - 4 et 5 mars 1943. 6 feuillets.
 - 23 mars 1943. 1 feuillet.
 - 25 mars 1943. 1 feuillet.
 - 23 juin 1943. 1 feuillet.

B. DOSSIER DE PRINCIPE :

- Pouvoir donné par le Préfet de Police à Maurice KIFFER pour faire usage du coffre fort n°93 loué à la Banque de France.
 - 18 juin 1943. 3 feuillets.
- Note de Maurice KIFFER au Directeur de la Police Générale lui rendant compte du dépôt à la Banque de France des bijoux et objets de valeur qui lui ont été confiés depuis le 9 février 1943.
 - 25 juin 1943.
- Lettre du Directeur-Adjoint de la Police Judiciaire chargé des Affaires Juives au Caissier Général de la Banque de France. 2 septembre 1943.
 - Demande de résiliation de la location du coffre n° 93 pour un bloc plus petit.
 - La raison de ce changement est la reprise du Camp de Drancy par les autorités occupantes. 1 feuillet.
- Réponse de la Banque de France. 9 juillet 1943.
 - Location d'un nouveau coffre (n° 608) pour la période du 7 septembre 1943 au 6 septembre 1945.
 - 1 feuillet.
- Reçu de la Banque de France concernant la restitution de la clef du coffre n° 93. 7 septembre 1943.
- Imprimé : tarif : location de coffres-forts et chambres fortes à la Banque de France.
- Cours des devises étrangères : 30 novembre 1943.
- Maurice KIFFER au Préfet de Police
 - Rapport général de liquidation des comptes du Camp d'internement de Drancy adressé par Maurice KIFFER au Préfet de Police.
 - 31 juillet 1944. 4 pages. 1 exemplaire.

C. LE CONTENU DES COFFRES LOUÉS A LA BANQUE DE FRANCE.

- ETAT DES BIJOUX ET VALEURS DEPOSES DANS LE COFFRE DE LA BANQUE DE FRANCE. 7 JUILLET 1944.
 - Etat manuscrit se rapportant aux personnes internées concernées par les dépôts de bijoux et d'objets de valeur à la Banque.
9 feuillets. 1 exemplaire. 1^{er} juillet 1943.
 - Rubriques : numéro du paquet, nom et prénom de l'interné, date et lieu de naissance, adresse, numéro de compte ou bordereau de rafle, objets, observations.
Concerne 59 paquets.
7 pages. 2 exemplaires.
 - Etat récapitulatif des bijoux et valeurs déposés dans le coffre de la Banque de France.
Bordereau d'envoi du Commandant du détachement de Gendarmerie de Drancy. 7 juillet 1944.
1 feuillet. 1 exemplaire.

D. RAPPORT D'ENQUETE DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES SERVICES ADRESSÉ AU DIRECTEUR-ADJOINT DES AFFAIRES JUIVES.

Objet : transmission des biens appartenant à des Israélites (affaire contre CHAIRISOU Jean-Marie, inspecteur du Commissariat de Charonne, suspendu de ses fonctions).
17 décembre 1943.

E. INVENTAIRE DU COFFRE-FORT N° 608 DE LA BANQUE DE FRANCE EFFECTUÉ PAR L'INSPECTION GÉNÉRALE DES SERVICES. 8 décembre 1947 - 12 janvier 1948.

116 pages.
1 exemplaire.

ANNEXE

ENVELOPPE CONTENANT LES PAPIERS PERSONNELS DE MME OSTROVETSKI

- Un carnet de tickets de ravitaillement :
 - Avec des tickets de pain J2A.
 - Avec des tickets de viande - boucherie R. Soufflet - 8, rue Cadet, 9ème Arr.
 - Avec des cartes de la laiterie parisienne - 17, rue de Trévis.
 - Avec une carte de la poissonnerie BOISSART, rue Cadet.
 - Avec une carte de la charcuterie LAROUDIE, rue Richer.
- La carte d'un bijoutier F. LARIGUIER - 10, Avenue Trudaine, 9ème Arr.
- La carte d'un comptable conseil Marcel LEVEQUE - 71, rue de la Mouzaïa, 9ème Arr.
- Une quittance de loyer au nom de Mme PRZIBUCOVITZ de 1301 F du 1er Janvier 1942 - 8bis, cité Trévis - signée Gaston LAURENT.
 - Une autre quittance au même nom et du même montant du 1er Avril 1942.
 - Une troisième quittance au même nom et du même montant du 1er Juillet 1942.
 - Une quittance de loyer au même nom et du même montant du 1er Octobre 1942.
- Une feuille d'imposition pour 2.365 F :
 - contribution mobilière
 - patente (bijoutier fabricant pour son compte sans magasin
 - taxe sur les domestiques
 - taxe sur les instruments à clavier.
- Une coupure de journal sur les arméniens.
- 5 cartes professionnelles - Maison OSTRO, 8bis, cité Trévis ; notes au dos.
- Une petite photographie : un homme, deux femmes.
- Une carte pneumatique au nom de Mme OSTRO - cachet de 1942 - lettre anonyme de menaces. Demande de versement de 100.000 F.
- Demande d'autorisation générale d'emploi de métaux précieux à usage industriel au nom d'OSTRO joaillier bijoutier à façon pour Septembre à Novembre 1942
50 g. d'or

150 g de platine.
Le 11 Septembre 1942.

- Carte de Jean BIJON - couture 22, rue d'Athènes.
- Carte d'identité professionnelle délivrée par le Comité d'organisation des industries et métiers d'art. Cachet de 1941 - Maison OSTRO.
- Un petit papier avec nom (KUTNER) et numéro de téléphone MEN 9485.
- Une lettre de la Société générale alsacienne de banque - agence de Périgueux - du 18 juin 1941 adressée à M. Henri MANDEL - 27, rue Alsace Lorraine à Toulouse au sujet du séquestre du compte par les allemands.
- Une photographie d'identité : portrait de femme.
- Une carte de renseignements émanant du commissariat de Strasbourg- 6ème Arr. au nom de BRANDSDORFER Salomon, négociant.
- Une carte écolière des tramways de Limoges de 1942 au nom de BRANDSDORFER J. - photographie d'identité.
- Une carte d'identité contrôlée le 6 Novembre 1941 avec le tampon « JUIVE » au nom de OSTROVETSKI née PRZIBUCOVITZ Spira, sans profession, née le 4 Mai 1888 à BLENDOW (RUSSIE).
Carte délivrée le 22 Mai 1926.
- Une carte d'abonnement pour l'année 1941 à la société anonyme immobilière parisienne de la perle et des pierres précieuses - au nom de Pauline PRZIBUCOVITZ, bijoutière fabricante.
- 10 photographies :
 - 4 exemplaires d'un même portrait de femme (identité).
 - 3 exemplaires d'un même portrait de femme (identité. Datés du 2 Août 1944).
 - 2 exemplaires d'un portrait d'homme âgé (datés du 6 Octobre 1939).
 - 1 photographie de deux enfants - au dos : un tampon polonais - Varsovie.